

Solidarwirtschaft: Was drauf steht, ist noch lange nicht drin

# Ecosol braucht politischen Willen

Joseph Degrand, Chloé Kolb, Christina Schür, OPE

Seit 2009 verfügt Luxemburg über eine Abteilung für Solidarwirtschaft im Wirtschaftsministerium. Dies hätte der Startschuss für die offizielle Anerkennung der Ecosol (Solidarwirtschaft) als dritten Wirtschaftsteiler in Luxemburg sein können. Ein Vergleich mit anderen Ansätzen regt zum Nachdenken an.

Im Juli 2009 wurde die Abteilung für Solidarwirtschaft gegründet, die bisher durchgeführten Aktionen zur Förderung dieses Wirtschaftszweiges sind aber eher dünn gesät. Als Faktor für soziale

Kohäsion, lokale nachhaltige Entwicklung und die Schaffung von Arbeitsplätzen braucht die Ecosol insbesondere starke politische Unterstützung um ihre ganze Wirkungsbreite zu erreichen.

Die Luxemburger Regierung schreibt sich auch eine Förderung der Ecosol auf die Fahne, Fakt ist aber, dass sie das Kind nicht beim Namen nennt. Unter dem Titel Ecosol werden alle wirtschaftlichen Aktivitäten zusammengefasst, die auch nur ansatzweise sozialen Charakter haben. Hierzu gehört dann auch das Social Business, das in keiner Weise mit Ecosol gleichzusetzen ist.

Da, wo Ecosol eine nachhaltige Alternative zum bestehenden



Prof. Jean-Louis Laville, CNAM, führender Kopf in der Forschung für Sozial- und Solidarwirtschaft

Wirtschaftssystem darstellt, dient Social Business bestenfalls dazu, ungünstige Auswüchse dieses Wirtschaftssystems abzuschwächen.

Der Name Ecosol steht zwar drauf, zumindest in Luxemburg aber kommt nicht (nur) Solidarwirtschaft dabei heraus. Seit Kur-

zem zeigen unsere französischen Nachbarn verstärkt ihren sozialen Ehrgeiz. Benoît Hamon, französischer beigeordneter Minister für Solidar- und Sozialwirtschaft (ESS) – wie man sieht, werden in diesem Punkt in Frankreich die Dinge beim Namen genannt – hat seine Vorschläge zur Erstel-

lung eines Rahmengesetzes für den Sektor vorgestellt: Gründung einer öffentlichen Investitionsbank auch zur Unterstützung von ESS-Projekten, Aufbau einer Partnerschaft zwischen Staat, Gemeinden und den sozial- und solidarwirtschaftlichen Akteuren.

## Interministerielle Zusammenarbeit

Die interministerielle Zusammenarbeit ist elementarer Bestandteil des Gesetzentwurfes. In Luxemburg wird sie schon seit Jahren von den Vertretern gefordert, vonseiten der Regierung scheint man die Notwendigkeit aber nicht erkannt zu haben.

Die Regierungserklärung, Juli 2009: <http://www.gouvernement.lu/gouvernement/programme-2009/declaration-2009/index.html>



## Konferenz

INEES und Fasages veranstalten in Zusammenarbeit mit OPE und der Universität Luxemburg am 16. Oktober um 18 Uhr in der Kulturfabrik (Esch/Alzette) die Konferenz „Le mariage de l'innovation sociale et de l'économie solidaire: pour le meilleur ou pour le pire?“ mit Prof. Jean-Louis Laville, Forscher in Paris.

In dieser Konferenz werden die Verhältnisse zwischen sozialer Innovation und Solidarwirtschaft diskutiert. Anmeldung unter: [conference@fasages.net](mailto:conference@fasages.net).

Deux visions de modèle de société

# Réunion de l'Intergroupe économie sociale

Poï Vidal - Ripess Europe

Deux visions de modèle de société se sont confrontées le jeudi 6 septembre 2012 lors de la réunion de l'Intergroupe économie sociale: celle du ministre Benoît Hamon, à laquelle se sont reliés les autres intervenants, et celle du représentant de la Commission européenne.

La position du gouvernement français

Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire (ESS) du nouveau gouvernement français, a souligné l'importance de l'ESS dans le combat contre la crise économique et le chômage et en faveur de la cohésion sociale.

Quelques chiffres de l'ESS en France pour la période 2010-2011:

- les coopératives ont créé 23% de nouveaux emplois, contre 7% seulement pour les sociétés commerciales;
- 6,7% des salariés (environ 2,3 millions de personnes) travaillent dans l'ESS (mouvement associatif, coopératif, mutualiste), et représente 10 à 13% du PIB.
- Il a lancé un avertissement contre la doxa libérale et a affirmé que des politiques économiques alternatives sont possibles et qu'il faut soutenir l'ESS pour trois raisons:

juridique unique pour les mutuelles européennes.

– l'établissement de clauses particulières dans les marchés publics favorisant certains modes de production; notamment des critères d'utilité sociale et écologique.

– favoriser la reprise des sociétés commerciales défaillantes par les salariés sous forme de coopératives de travail.

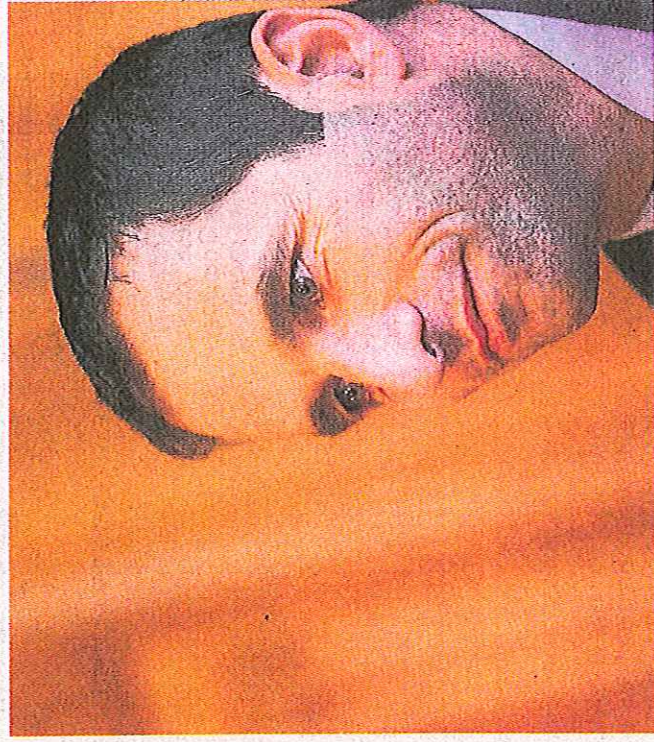
Historiquement l'ESS est le premier rempart contre la détresse des classes populaires. Il évoque trois écueils à éviter lorsqu'on parle d'ESS:

- l'ESS n'est pas un mode de production de pauvres, par des pauvres et pour les pauvres, ni un réparateur social;
- le social business (green washing, social washing) n'est pas l'ESS;
- l'ESS n'est pas une économie marginale, elle peut être très concurrentielle.

Finalement, il a aussi souligné ces entreprises ont les mêmes besoins de financement et de recherche de marchés qu'une société classique pour être viables et qu'elles ne règlent pas tous les problèmes par enchantement.

Les autres intervenants

Les autres intervenants se sont reliés, mutatis mutandis, aux positions du ministre français Benoît Hamon. Ariane Rodert



Benoît Hamon

Les projets du ministère de l'ESS en France:

- la création d'une banque publique d'investissement, dont 500 millions d'euros pour le financement de l'ESS;
- la création de 150.000 emplois d'avenir, dont de nombreux seront consacrés à l'ESS;
- le développement d'un statut

## Les rapports entre la CE et l'ESS

Les rapports entre la CE et l'ESS restent tendus. Deux questions ont été abordées au cours de la séance. D'une part, la question des Services sociaux d'intérêt général (SSIG) et les aides d'Etat.

De l'autre, la question des marchés publics au regard des SSIG. Dans les deux cas les entreprises d'ESS sont directement concernées et revendiquent des spécificités vis-à-vis des règles de concurrence (nous reviendrons sur ce point dans un prochain article).

(Suède) du Comité économique et social européen, pense qu'il faut soutenir ces modes de production coopératif et associatif. Alain Coheur, président de Social Economy Europe, a souligné que l'ESS est créée non seulement d'emplois mais d'emplois de qualité. Il ne se retrouve pas non plus dans le concept de „social business“ que prône la Commission européenne.

Pour Diana Dovgan, de la Confédération européenne des coopératives de production (Ce-cop), les coopératives résistent mieux face à la crise, mais cette résistance s'étouffe faute de mesures publiques soutenant l'ESS.